échange de programmes de télévision lequel se fera surtout, au début, au moyen d'enregistrements. Un encourageant programme d'échange d'émissions radio et de télévision avec de nombreux pays existe déjà. Par exemple, plusieurs organismes de radiodiffusion étrangers ont contribué à la série Countdown destinée aux jeunes. Les pays du Commonwealth s'intéressent surtout aux émissions dramatiques de Radio-Canada, l'Europe à ses émissions de variétés, le Japon à ses émissions sportives et la Russie à ses émissions rurales et sur la pêche. Quant aux échanges d'émissions en langue française, ils ont été très nombreux, surtout avec la Belgique et la Suisse. En avril 1963, Radio-Canada remettait sa troisième émission à titre de participation à une série de documentaires de toute première qualité présentés à la télévision par Intertel, dont les membres sont des organismes de quatre pays différents: Grande-Bretagne, Australie, États-Unis et Canada.

En mai 1963, pour la première fois, le Canada faisait fonction d'hôte d'une Conférence de la radiodiffusion du Commonwealth. Il s'agissait de la cinquième de ces conférences et les réunions se sont tenues à Montréal, à Montebello (P.Q.), à Toronto (Ont.) et à Banff (Alb.). Les organismes publics de radiodiffusion de 14 pays du Commonwealth étaient représentés. Les délégués ont étudié des questions d'intérêt commun en matière de programmation et de technique et d'autres problèmes concernant la radiodiffusion en général.

Il y a plusieurs années que Radio-Canada prête son concours aux pays étrangers, notamment en collaborant avec eux à la formation du personnel et en leur prêtant des techniciens. Cependant, cette collaboration a pris récemment un essor marqué attribuable principalement à la détermination des jeunes pays d'Asie et d'Afrique à mener à bonne fin leurs plans d'établissement de systèmes de radiodiffusion. Ainsi, deux employés seniors de Radio-Canada ont été envoyés pour deux ans à Ghana où ils préparent le lancement du service de télévision de ce pays qui doit commencer en 1964. Vingt-six Ghanéens suivent dans leur pays des cours préparatoires au stage qu'ils viendront faire à Radio-Canada en vue d'y recevoir une formation plus poussée. Un membre de la direction des programmes de Radio-Canada fait fonction de conseiller auprès du directeur de la télévision en Malaisie et un certain nombre de Malais recevront plus tard une formation au Canada. Radio-Canada a aussi prêté son concours à la Fédération des Antilles, à la Guyane britannique, à Israël, au Nigéria, à Formose et au Japon et la Société a reçu des demandes d'aide de la part de pays comme le Cambodge, le Maroc, la Jamaïque et le Vietnam.

Finances.—Radio-Canada étant une société de la Couronne, son exploitation est financée par des fonds publics votés par le Parlement et à l'aide de publicité commerciale. En 1932, les recettes publicitaires ont représenté environ 30 p. 100 du revenu de la Société. Toutefois, l'avènement de secondes stations appartenant à des particuliers et d'un deuxième réseau de télévision a provoqué une baisse des recettes commerciales de Radio-Canada. Il convient de signaler que Radio-Canada ne peut espérer dépasser de beaucoup le niveau actuel de ses recettes publicitaires vu que toutes les principales sources de revenu de ce genre dans le domaine de la télévision sont exploitées et que la Société poursuit sa politique qui consiste à soustraire à la réclame un certain nombre de programmes, notamment les nouvelles, les causeries et les affaires publiques, les émissions rurales et sur la pêche, les émissions scolaires et religieuses; elle restreint aussi volontairement le nombre des annonces publicitaires. Radio-Canada ne permet pas que ses efforts pour augmenter ses recettes interviennent dans ses décisions concernant ses programmes.

Le compte d'exploitation ci-après indique des dépenses au montant de \$108,365,882 en 19 32-19 33, soit une augmentation de 0.7 p. 100 par rapport à l'année précédente. La première estimation du montant à recevoir sur les fonds publics au chapitre d'exploitation s'élevait à \$74,994,000, montant qui a pu subséquemment être réduit à \$73,994,000 par suite du programme d'économie mis en œuvre en juillet 1962. Les frais réels ont été de \$1,339,262 inférieurs à cette somme. Les recettes provenant de la réclame ont été de \$30,846.627, soit une diminution de 6.3 p. 100 par rapport à l'année précédente, ce qui explique, pour une bonne part, l'augmentation des frais nets d'exploitation.